



REPUBLIQUE DU NIGER

## SOIXANTE DIX-SEPTIEME ASSEMBLÉE MONDIALE DE LA SANTÉ

Genève, du 27 mai au 1<sup>er</sup> juin 2024

### **Point 12 : Lutte contre le paludisme : Stratégie technique mondiale et cibles 2016-2030**

---

#### **Monsieur le Président**

Première cause de morbidité, le paludisme constitue un problème majeur de santé publique au Niger.

De 2017 à 2022, il a été enregistré **une moyenne annuelle de 4 400 389 cas avec malheureusement 4 438 décès.**

Pourtant le Niger, avec l'appui de ses partenaires, multiplie les efforts pour répondre présent à l'objectif d'élimination du paludisme à l'horizon 2030.

Ces efforts se traduisent notamment par un fort engagement politique au plus haut niveau ; celui de Son Excellence, **le Général de Brigade ABDOURAHAMANE TIANI**, Président du Conseil National de la Sauvegarde de la Patrie, Chef de l'Etat.

La conjugaison de tous ces efforts a permis la mise en œuvre des stratégies suivantes :

***La lutte antivectorielle*** : Le Niger, avec ses partenaires, organise chaque deux ans :

- ✓ Les Campagnes de distribution de masse des Moustiquaires Imprégnées à Longue Durée d'Action (MILDA) pour couvrir tous les

ménages en plus de la distribution de routine ciblant des groupes vulnérables (femmes enceintes et enfants de moins d'un an).

***Les Interventions de prévention spécifique :***

*Pour la population la plus vulnérable c'est-à-dire les enfants et les femmes enceintes, le Niger avec ses partenaires a introduit dans les moyens de lutte :*

- ✓ La chimio prévention du paludisme saisonnier (CPS) chez les enfants de 3 à 59 mois pendant la période de haute transmission, intervention qui a commencé **en 2013 avec 12 districts sanitaires pour passer cette année à 67 districts sanitaires sur les 72 que compte le pays ;**
- ✓ Le Traitement du Paludisme Intermittent (TPI) chez la femme enceinte ;
- ✓ La vaccination avec le vaccin RTS,S / ASO1 chez les enfants âgés de 6 mois dont le lancement est pour bientôt ; cette vaccination concernera pour le début 12 districts sanitaires sur le 72 que compte le pays.

***La Prise en charge des cas confirmés :***

Le gouvernement du Niger a rendu la prise en charge gratuite du paludisme pour toute la population sans aucune discrimination.

***La Communication pour un changement de comportement :***

Parmi les moyens de lutte contre le paludisme, un volet important est réservé au renforcement de la communication pour un changement social et comportemental en vue de l'implication et l'adhésion des populations à toutes les interventions ;

**Enfin, le suivi-évaluation et la surveillance épidémiologique** complètent les stratégies de lutte contre le paludisme.

Cependant, malgré tous ces efforts force est de constater que le nombre de cas ne diminue pas d'année en année.

Le Niger adhère à la déclaration de Yaoundé dont nous sommes signataires.

Aussi, Il y'a lieu de revoir certaines stratégies de lutte notamment à travers l'appropriation communautaire des moyens de lutte, la mobilisation des ressources domestiques et surtout le financement suffisant des interventions à haut impact sur la densité anophilaire, à savoir :

- ***la Lutte Anti Larvaire (LAL) ;***
- ***la Pulvérisation Intra habitations (PIH) ;***
- ***l'hygiène/Assainissement ;***
- ***l'évacuation des eaux***

C'est ainsi qu'au Niger, dans le Plan Stratégique National de lutte contre le Paludisme 2023-2026, ces interventions à haut impact ont été retenues.

Enfin, le Gouvernement exhorte les partenaires de s'aligner désormais aux priorités nationales telles que retenues dans les plans stratégiques Nationaux.

***Je vous remercie de votre aimable attention***